

## **École de Conflans-sur-Lanterne**

### **Procès verbal du conseil d'école vendredi 13 novembre 2020**

**Présents :** Maires et représentants des municipalités : Mrs De Malliard, Choux, Jacquey et Roger ; Mr Hadjadji, président du syndicat intercommunal des écoles

Représentants des parents d'élèves : Mmes Demange, Charlier, Allienne , Mougeot et Cartier

Enseignants: Mmes Demougin , Pradel et Dos Santos et Caland ; Mr.Herbin

**Absents excusés :** Mme El Maghach, Mr Philippe ; parents suppléants : Mmes Pouilley, Petitgenêt, Roussey

### **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Ont été élus : Mmes Demange Elise, Allienne Eugénie, Charlier Aurélie, Philippe Eric, Cartier Emilie, Petitgenêt Aline, Pouilley Marie-Hélène, Mougeot Lisa, Roussey Anne-Lise.

Le taux de participation en hausse est de 55.3%.

### **Règlement intérieur**

Mme Caland rappelle les différents points du règlement intérieur qui tient compte des dispositions du règlement départemental.

Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents en début d'année pour information et signature. Le règlement est affiché dans chaque classe.

### **PPMS (plan particulier de mise en sûreté)**

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs » (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».

L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise. Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation auront lieu dans le courant de l'année.

Ils se dérouleront sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et seront l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise. Le premier exercice sera réalisé en décembre dans le cadre d'un exercice académique.

En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée avant tout aux secours. Une information aux familles concernant le plan Vigipirate a été distribuée aux familles dès la rentrée.

Un guide à l'attention des parents est en ligne sur le blog de l'école.

Les membres du conseil d'école émarginent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sûreté.

Trois exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 2 octobre.

### **Pédagogie :**

#### **Piscine**

En raison de la crise sanitaire, le protocole de la piscine ne permet la venue que d'une seule classe à la piscine des 7 chevaux .La classe de Mme Pradel s'y rendra si l'accueil est possible en fin d'année scolaire (mai/juin).

Les séances et le transport seront financés par le syndicat intercommunal des écoles.

#### **Décloisonnement :**

Mme Caland assure l'enseignement de l'anglais pour les CE2 de Mme Pradel le lundi en début d'après-midi et pour les CE1 le jeudi en début d'après-midi. Pour les autres classes, les enseignants respectifs enseignent l'anglais dans leur classe.

Lors de ces deux temps, Mme Pradel assure l'enseignement de « L'espace/temps » pour les CE1. Mme Dos Santos assure l'enseignement dans le domaine de l'étude du langage oral et écrit pour tous les élèves de grande section en alternance avec Mme Caland (mardi et vendredi).

Les enseignantes se déplacent dans les classes afin qu'il n'y ait aucun brassage d'élèves. Le matériel commun utilisé est désinfecté ou écarté.

#### **Evaluations nationales**

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans les classes de CP et de CE1. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignantes afin de les informer des résultats. D'autres évaluations sont prévues pour les CP au mois de janvier. Dites « repères » ,ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves.

#### **Résultats scolaires**

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été transmis aux deux parents par mail ou en format papier.

### APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école. 36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

### Projets pédagogiques :

La classe de Mme Pradel bénéficie d'un projet artistique et culturel en partenariat avec l'Ecole départementale de musique. Intitulé « Orchestre à l'école », il permet aux enfants de bénéficier d'un enseignement reposant sur l'utilisation d'instruments (violon, violoncelle, darbouka) et sur le chant dispensé par deux professeurs. Une restitution sera programmée en fin d'année à l'attention des familles et des partenaires de l'école.

Les séances ont lieu à l'école chaque jeudi tout au long de l'année.

Le projet est financé par la communauté de communes de Haute-Comté.

Avec ce projet, la classe de Pradel est également associée au projet de résidence d'artistes lié au dispositif « L'école au théâtre » qui concerne aussi les classes de Mr Herbin et les CE1 de Mme Dos Santos. Chaque classe bénéficiera de 20 h d'ateliers avec des intervenants et le point de départ du projet repose sur l'exploitation d'une fable de La Fontaine. Le partenaire culturel est le théâtre Edwige Feuillère. Une restitution à l'attention des familles et des partenaires de l'école sera aussi prévue en juin.

### Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés à l'école par Mme Demange.

Il se dégage un solde positif de 3622,19 € pour un montant global de charges de 9024.37€ et un montant total de recettes de 10646.80€.

Un bénéfice de 1622,80 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2019.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le désirent.

L'année dernière, les enseignants n'ont pas pu mener à bien tous leurs projets de sortie (seules les sorties hivernales avaient pu être réalisées); il n'y a donc pas eu de demande de participation volontaire des familles en ce début d'année.

Le journal scolaire « La lanterne magique » n'avait pas pu être publié en raison de la crise sanitaire, qui ne permettait pas une distribution élargie. Une parution à l'attention des familles sera peut-être envisagée pour la fin de cette année scolaire.

Une commande de sapins a pu être mise en place. La livraison s'effectuera en drive.

Le marché de Noël n'aura pas lieu mais une vente de chocolat a été proposée.

En février est projetée une vente de produits de salaisons fumés, traditionnels. Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai si cela est possible.

Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 10€ par enfant pour l'achat d'un cadeau pour Noël.

### Questions diverses

\* Effectifs prévisionnels : Mme Caland s'est rapprochée des différentes municipalités afin d'obtenir la liste des enfants nés en 2018 et du premier semestre 2019 pour établir les prévisions pour la rentrée 2021 qui laisse entrevoir une baisse du nombre d'élèves.

La secrétaire, Sarah Demougin



La directrice, Marie-Christine Caland.

